

**MAIRIE D'AUZANCES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Délibération n° 2025 – 43 en date du 23 Juin 2025**  
**portant adhésion de la commune d'Auzances à la Fondation du**  
**Patrimoine Limousin à compter de l'année 2025**

Nombre de membres	15
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Françoise SIMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Juin 2025

**Présents :** Françoise SIMON, Caroline LE CORRE, Leilha BERTHON, Georges DIONNET, Jean-Pol GILBERT, Fabien JAMME, Christine BICHON-MOREL, Serge DESBOUDARD, Christian SCARAMUCCIA, Jean-Pascal HELION.

**Absents / Excusés :** Françoise SUDI GUIRAL, Marie-Claude BOUGNOUX, Delphine DIONNET, Chrystelle VAXIVIERE, Bastien GENDRAUD,

**Pouvoirs :** Delphine DIONNET à Leilha BERTHON  
Marie-Claude BOUGNOUX à Françoise SIMON

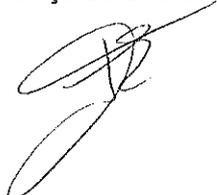
**Secrétaire de séance :** Christian SCARAMUCCIA

\*\*\*\*\*

Considérant l'importance de l'action de la Fondation du Patrimoine Limousin pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine rural, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune d'Auzances à la Fondation du Patrimoine Limousin, à compter de l'année 2025, moyennant une cotisation d'un montant de 200, 00 € pour cette année.

Certifié exécutoire,  
A Auzances, le 23 Juin 2025  
Le Maire,

Françoise SIMON.



Accusé de réception en préfecture  
023-212301303-20250623-2025-43-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2025  
Date de réception préfecture : 09/07/2025